

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 avril 2025

PROCES-VERBAL

Convocation du 26 mars 2025

Présents : Mesdames BEILLARD Sylvie, MAUBOUCHER Louise-Anne, RAVENEAU Annie, LAURENT Claudette, LACRAMPE Josette, DUPUY Maryvonne.

Messieurs ABILLARD Arnaud, CHAPEAU Jean-Philippe, LHUILLIER Thierry GUIOCHEREAU Yannick, RONCERET Philippe, GROLLEAU Tony.

Excusées avec pouvoir : Madame BONIN Marjorie donne pouvoir à Madame RAVENEAU Annie

Madame MASSIAS Isabelle donne pouvoir à Madame LACRAMPE Josette

Secrétaire de séance : Madame MAUBOUCHER Louise-Anne

Adoption du procès-verbal du 18 mars 2025

Sans remarque, après en avoir délibéré, le procès-verbal de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

CASVL : Révision allégée n°2 du PLUI Loire-Longué

Madame le maire présente à l'assemblée la révision allégée N°2 du PLUI Loire-Longué. Afin de permettre la pérennité des exploitations agricoles sur la commune de Vernuil-le-Fourrier ainsi que leurs projets d'extensions ; en application de l'article L.153-34 du Code de l'Urbanisme, le Conseil Communautaire a décidé de procéder à une révision allégée n°2 du PLUi de Loire-Longué. L'objet unique poursuivi par cette procédure est de reclasser en zone agricole (A) les exploitations agricoles existantes et leurs projets situés en zones N, sur la commune de Vernuil-le-Fourrier. Le conseil municipal émet un avis favorable au bilan de concertation et à l'arrêt de projet de révision allégée du PLUI Loire-Longué.

CASVL Fonds de concours arceaux à vélo

Pour encourager la pratique du vélo. La présence de stationnement sécurisé sur l'espace public est importante.

Aussi la CASVL a décidé de mettre en place un fonds de concours destiné à l'installation de supports de stationnement vélos pour l'année 2025, l'objectif étant de développer une offre quantitative sur tout le territoire. La commission espaces-verts propose d'installer les arceaux à vélos sur le parking de la salle des sports.

La subvention annuelle est plafonnée à 50 € par arceau.

La commune, après en avoir délibéré à l'unanimité, sollicite une aide de 250 € au titre du fonds de concours 2025 pour la pose de 5 arceaux vélos.

SIEML : Renouvellement convention « Adhésion à la mission de conseil en énergie

Madame le maire informe le conseil municipal que la convention établie avec le SIEML pour la mission de conseil en énergie prend fin le 30 avril 2025. Le SIEML propose le renouvellement de ladite convention. La convention est conclue pour une durée de 3 ans pour un coût annuel de 673 €, calculé selon une formule basée sur un prix par habitant. Madame le maire donne lecture de la convention. Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le renouvellement de la convention d'adhésion à la mission de conseil en énergie pour une durée de 3 ans.

SIEML : Renouvellement pour partie des candélabres rue de la Mairie

Dans le cadre de l'aménagement de la rue de la Mairie et dans la continuité des travaux de voirie qui auront lieu en septembre 2025, il y a lieu de remplacer 4 candélabres et 1 lanterne sur ce tronçon de travaux. Le coût total s'élève à 11 250 € avec une participation de 35 % du SIEML. Le reste à charge de la commune s'élève à 7 312.50€. Le conseil municipal accepte de remplacer les 4 candélabres et 1 lanterne rue de la Mairie.

Projet boîte à livres rue de la Mairie

Madame LACRAMPE Josette, présente le projet d'aménagement de la boîte à livres. L'ancienne cabine téléphonique de la rue de la Mairie devenue propriété de la commune sera transformée en boîte à livres avec l'aide des bénévoles de la bibliothèque. Le coût estimatif des travaux s'élève à 800 € (peintures, stickers, petits matériels). Le conseil municipal à l'unanimité de ses membres approuve le projet.

Délibérations et questions diverses

Monsieur CHAPEAU Jean-Philippe, présente au conseil municipal, les devis de la société SPORTALYS pour la réfection du stade de football. Le montant total de la réfection s'élève à 11 361.40€. Après un vote à bulletin secret 10 voix POUR et 4 voix CONTRE les devis pour la réfection du stade seront validés.

Prochaine réunion du conseil municipal le mardi 06 mai 2025.

Levée de séance : 00 :15

Nom – Prénom	Fonction	Signature
BEILLARD Sylvie	Maire	
RAVENEAU Annie	1 ^{ère} Adjoint	
CHAPEAU Jean-Philippe	2 ^{ème} Adjoint	
MAUBOUCHER Louise-Anne	3 ^{ème} adjoint	
MASSIAS Isabelle	Conseillère Déléguée	EXCUSÉE
LHUIILLIER Thierry	Conseiller Délégué	
LAURENT Claudette	Conseillère Municipale	
GROLLEAU Tony	Conseiller Municipal	
RONCERET Philippe	Conseiller Municipal	
DUPUY Maryvonne	Conseillère Municipale	
BONIN Marjorie	Conseillère Municipale	EXCUSÉE
LACRAMPE Josette	Conseillère Municipale	
GUIOCHEREAU Yannick	Conseiller Municipal	
ABILLARD Arnaud	Conseiller Municipal	